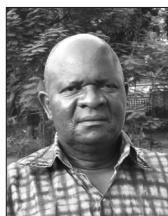


Origines et débuts du Noviciat jésuite de Djuma



**Lucien
MADIANGUNGU
Kikuta, Jésuite.**

Docteur en Histoire.
Professeur à
l'Université de
Lubumbashi.
Vicaire à la paroisse
Saint Mukasa/Kikwit.

L'année 2014 est consacrée à la commémoration du bicentenaire de la restauration de la Compagnie de Jésus, sanctionnée par la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiasticum* de Pie VII du 7 août 1814. Parmi les axes commémoratifs de cet important événement, le préposé général de la Compagnie de Jésus, Adolfo Nicolás a, dans sa lettre du 1^{er} janvier 2012, invité les jésuites à réfléchir sur cette date. Cette étude, dont l'intégralité attend d'être publiée très prochainement, s'inscrit dans ce cadre.

L'une des articulations majeures de la politique des préposés généraux de la Compagnie de Jésus après sa restauration, notamment à partir du généralat de Jan Roothaan (1829-1953), fut l'importance particulière accordée à la reprise des Missions de la Compagnie de Jésus dans divers continents, soit pour reprendre les territoires de missions d'avant la suppression, soit pour ouvrir de nouvelles terres d'évangélisation, en réponse aux exigences apostoliques de l'époque ⁽¹⁾. Cette caractéristique missionnaire de l'identité jésuite traversa le temps jusqu'au concile Vatican II ⁽²⁾.

Le désir des supérieurs majeurs de la nouvelle Compagnie de susciter et promouvoir les missions étrangères, conduisit aux premières implantations missionnaires jésuites permanentes post-restauration en Afrique. Dix-huit ans seulement après son rétablissement, la Compagnie de Jésus revenait en Afrique, notamment à Madagascar, en 1832, en Algérie en 1840, au Caire, en 1879. C'est dans cette dynamique missionnaire qu'en 1892, la province belge de la Compagnie de Jésus se vit confier par la Sacrée Congrégation de la Propagande la *Mission du Kwango*, dans l'Etat Indépendant du Congo.

Mais la nouvelle mission, dont le territoire ne correspondait plus aux limites de l'ancien territoire de mission confié à la Compagnie de Jésus dans le royaume Kongo, ne s'ouvrit qu'une année après, en 1893, avec l'envoi de la première caravane de missionnaires, sous la direction du Père Emile Van Hencxthoven.

Depuis *Rerum Ecclesiae* de Pie XI, en 1926, l'idéal missionnaire visait l'*implantatio Ecclesiae*, dont l'une des composantes essentielles était la promotion des vocations autochtones à la vie consacrée et l'accueil dans les congrégations religieuses missionnaires des vocations sacerdotales autochtones.

(1) G. BELLUCI, « Présentation », in *Jésuites. Annuaire de la Compagnie de Jésus* 2014, Rome, 2013, 6.

(2) M. COLL, « Débuts de la nouvelle Compagnie », *Jésuites. Annuaire de la Compagnie de Jésus* 2014, Rome, 2013, 65-67.

Pour ce qui concerne le Congo, la Compagnie de Jésus fut la première congrégation missionnaire à se lancer sur cette voie. Et le Noviciat qui s'ouvrit le 22 octobre 1948 à Djuma, sur la rive droite de la rivière Kwilu, peut-il être considéré comme étant le premier Noviciat congolais d'une congrégation sacerdotale missionnaire, signe manifeste du dynamisme missionnaire de la nouvelle Compagnie de Jésus en terre congolaise.

Dans les pages qui suivent, nous proposons de revisiter, à grands traits, les origines et les débuts de ce premier foyer de la vie religieuse sacerdotale au Congo.

Le problème de fond

Le projet de fondation de ce Noviciat avait été initialement conçu comme remède à l'épineux problème de pénurie de personnel missionnaire auquel les jésuites avaient toujours été confrontés dans l'exercice de leur mission d'évangélisation, notamment dans la catégorie de *frères coadjuteurs*. D'année en année, leur recrutement en Belgique devenait de plus en plus difficile et leur nombre dans la Mission même allait par conséquent sans cesse décroissant.

La carence des *frères coadjuteurs* avait des répercussions négatives sur le développement harmonieux de l'apostolat jésuite au Congo, dans la mesure où elle contraignait beaucoup prêtres à assurer un travail dit de suppléance dans les stations centrales, en consacrant une partie non négligeable de leur temps à l'organisation purement matérielle de la vie, souvent, estimait-on, au détriment du ministère proprement sacerdotal.

Les tentatives de solution

Pour tenter de résoudre cet épineux problème, plusieurs solutions furent envisagées entre 1919 et 1937 : telles que la création d'une *Ecole professionnelle de frères missionnaires*, en Belgique, suggérée en 1919 par l'abbé Hyacinthe Vanderyst ; la fondation d'un *Noviciat jésuite* au Congo, proposée par Mgr Stanislas De Vos en 1924 et soutenue par le Père Ferdinand Willaert, provincial de la province belge de la Compagnie de Jésus ou encore le plan de Mgr Henri Van Schingen, en mars 1937, pour la formation de *frères coadjuteurs* sur place dans son vicariat.

Malgré l'implication tant de certains missionnaires jésuites au Congo que de leurs supérieurs majeurs tant à Bruxelles qu'à Rome, aucune de ces solutions ne put aboutir. Jusqu'en 1942, l'exécution des solutions envisagées pour remédier à la question de la carence de *frères coadjuteurs* dans la Mission resta lettre morte ou, du moins, fut entravée par divers facteurs. Et pourtant, c'est sur ce *background* qu'il faut inscrire le projet du Père Ferdinand Allard de 1942, remanié en 1944.

Les projets du Père Allard

Le projet d'octobre 1942 et sa réception

L'existence du projet qui, au prix de remaniements divers, aboutit à la création du Noviciat de la Compagnie de Jésus au Congo, est attestée dans deux

importants documents du Père Allard datés d'octobre 1942 : une lettre qu'il adressa au Père Victor Le Cocq, provincial de la province belge méridionale de la Compagnie de Jésus, en date du 1^{er} octobre 1942 ⁽³⁾ ainsi qu'une *Annexe* de trois pages à la même lettre du 1^{er} octobre 1942. Cette *Annexe*, dont le contenu avait été discuté et approuvé aussi bien par la consulte de Mission que par celle du vicariat, constitue un document de grande importance pour notre étude ⁽⁴⁾.

Le Père Allard commence par faire à son correspondant un exposé systématique de la question relative à la pénurie de *frères coadjuteurs* et à ses répercussions sur l'apostolat, principalement dans le vicariat apostolique du Kwango, avant de lui suggérer deux remèdes jugés efficaces pour y remédier ⁽⁵⁾ : la création, en Belgique d'une *Institution spécialisée* pour le recrutement et la formation de candidats *frères coadjuteurs* destinés à la Mission du Congo, spécialement au vicariat apostolique du Kwango ⁽⁶⁾.

On devait y dispenser d'une part une *formation religieuse*, comprenant deux années de *candidature* en Belgique et le *Noviciat* comportant deux années canonique, avec une première année canonique en Belgique et la seconde *in situ*, en l'occurrence dans le vicariat apostolique du Kwango. D'autre part, une *formation technique et professionnelle*, ayant pour but l'initiation des futurs candidats à la pratique d'un métier. A la différence de la *formation religieuse*, celle-ci devait se dérouler entièrement en Belgique. A cause de cette visée technique et professionnelle de l'institution ainsi conçue, le Père Allard suggérait de l'implanter dans un immeuble en location, situé à proximité d'un Institut technique, en l'occurrence l'*Institut technique des Aumôniers du Travail*, à Charleroi.

La nouvelle *Institution* devait juridiquement relever directement du Père provincial de la province belge méridionale, être dirigée par un ancien missionnaire du Congo et placée sous un régime analogue à celui des *Ecoles apostoliques*.

En substance, il s'agissait d'organiser le recrutement de candidats *frères coadjuteurs* pour le Kwango par la création, en Belgique, d'une *Institution* devant leur assurer une formation à la fois spirituelle et professionnelle, sur le modèle des *Ecoles apostoliques*.

Le Père Allard réserva copie de cet important document au Père Włodimir Ledóchowski, préposé général de la Compagnie de Jésus, ainsi qu'au Père Adelard Dugré, assistant régional d'Angleterre, dont faisait alors partie la Belgique ⁽⁷⁾.

⁽³⁾ Lettre du Père Allard au père provincial, Kikwit, 1^{er} octobre 1942, ABML, XII M 43,1.

⁽⁴⁾ F. ALLARD, *Note de mise au point*, Leverville, 21 octobre 1945, 2, ABML, XII M 43,1.

⁽⁵⁾ Lettre du Père Allard au père provincial, Kikwit, 1^{er} octobre 1942, ABML, XII M 43,1.

⁽⁶⁾ Lettre du Père Allard au père provincial, Kikwit, 1^{er} octobre 1942, *Annexe*, 4, ABML, XII M 43,1.

⁽⁷⁾ Lettre du Père Allard au Père provincial, Kikwit, 22 octobre 1942, ABML, XII M 43,1.

La réaction des supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus au projet présenté par le Père Allard en octobre 1942 tarda à venir, à cause non seulement des difficultés dues aux hostilités prolongées de la seconde guerre mondiale, qui rendaient aléatoires les communications entre l'Europe et le Congo, mais aussi du décès du préposé général de la Compagnie de Jésus, le Père Włodimir Ledóchowski, survenu le 13 décembre 1942, et de celui du vicaire général, Aloïs Ambrosio Magni, le 12 avril 1944, qui entraînèrent un certain ralentissement dans le fonctionnement de la machine administrative. De la sorte, le projet du Père Allard de 1942 resta en veilleuse jusqu'en 1944, lorsque nos sources signalent, pour la première fois, les premières réactions des supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus : elles provenaient du Père Robert de Boynes, nouveau vicaire général de la Compagnie, par sa lettre du 16 août 1944, et du Père Victor Le Cocq, provincial de la province belge méridionale, par sa lettre datée du 20 septembre 1944. La lettre du Père vicaire général, quoique chronologique antérieure, parvint cependant la dernière chez le Père Allard.

Par sa lettre du 20 septembre 1944 adressée au Père Allard, le Père Le Cocq se montra plutôt sceptique et ne cacha pas ses appréhensions, jugeant audacieux le projet de son correspondant et, de ce fait, il estima qu'il ne pouvait être proposé tel quel à l'approbation nécessaire de la curie généralice. Il suggéra à son correspondant de revoir son projet de manière à satisfaire aux exigences de la curie généralice⁽⁸⁾.

Dans sa réponse du 10 octobre 1944, le Père Allard accéda aux recommandations du Père provincial et s'engagea à remanier son projet initial « *dans un sens acceptable* » de la part des supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus : désormais, il se contentait de promouvoir la *formation technique et professionnelle* pour aspirants frères *coadjuteurs* jésuites, dans le cadre d'une *Ecole Apostolique*, mais qui serait toujours située à proximité d'un *Institut* d'enseignement de formation technique et professionnelle, où les candidats seraient initiés à la connaissance et à la pratique d'un métier⁽⁹⁾.

Le projet d'octobre 1944 pour un Noviciat pour scolastiques au Congo

Entretemps, dans cette même lettre, le Père Allard soumettait à l'approbation de ses supérieurs majeurs un projet nouveau, qu'il avait entretemps conçu, avec le soutien et les

⁽⁸⁾ Lettre du Père Allard au Père provincial, Kikwit, 10 octobre 1944, ABML, XII M 43,1.

⁽⁹⁾ Lettre du Père Allard au Père provincial, Kikwit, 10 octobre 1945, ABML, XII M 43,1.

encouragements du Père Maurice Schurmans, futur supérieur régulier de Kisantu, où il proposait plus audacieusement et explicitement la *fondation d'un Noviciat et d'un juvénat pour scolastiques jésuites indigènes au Congo* ⁽¹⁰⁾. C'est, en définitive, ce dernier projet qui conduira plus directement à la fondation du premier Noviciat de la Compagnie de Jésus au Congo ⁽¹¹⁾. Ce projet de 1944, dans la mesure où il visait la fondation d'un *Noviciat pour la formation de futurs prêtres religieux jésuites autochtones, c'est-à-dire pour futurs scolastiques congolais* constituait, dans la pensée du Père Allard, un projet nouveau.

La réception du projet de 1942 à Rome

La réaction romaine tant attendue au projet de 1942 parvint finalement au Père Allard le 20 octobre 1944 ; elle émanait du Père de Boynes, Vicaire Général et datait du 16 août de la même année ; elle constitue pour nous la première réaction officielle connue du vicaire général au projet présenté par le Père Allard en octobre 1942.

Dans sa lettre, le vicaire général, contrairement aux appréhensions affichées par le Père provincial, réserva un accueil plutôt favorable au projet Allard de 1942, concernant le recrutement en Belgique de *candidats frères coadjuteurs jésuites* destinés au vicariat apostolique du Kwango, et il invita son correspondant à bien vouloir se mettre en contact avec son provincial pour approfondir ensemble l'examen du projet envisagé.

Une nouvelle perspective : pour la création d'un Noviciat pour frères coadjuteurs jésuites autochtones

Mais le vicaire général alla plus loin encore, lorsqu'il suggéra en outre au Père Allard d'examiner la possibilité d'organiser, *in loco*, au Congo, le recrutement de *good coadjutors Brothers from the native population* ⁽¹²⁾. Cette proposition concernait la fondation, au Congo, d'un Noviciat pour frères coadjuteurs autochtones ⁽¹³⁾.

Une divergence de perspectives

De ce qui précède, il appert que le Père Allard n'avait pas attendu la lettre du Père de Boynes pour envisager le projet de création d'un *Noviciat* au Congo pour futurs prêtres religieux jésuites autochtones, c'est-à-dire pour *scolastiques* congolais. Il apparaît ainsi une différence de perspectives

⁽¹⁰⁾ Lettre du Père Allard au Père provincial, Kikwit, 10 octobre 1944, ABML, XII M 43,1.

⁽¹¹⁾ Lettre du Père Allard au Père provincial, Kikwit, 10 octobre 1944, ABML, XII M 43,1. Voir aussi: Père Allard, *Note de mise au point*, 2, ABML, XII M 43,1.

⁽¹²⁾ Lettre du vicaire général au Père Allard, 16 août 1944, citée par le Père Allard dans sa lettre au Père provincial, Kikwit, 22 octobre 1944, ABML, XII M 43,1.

⁽¹³⁾ La suggestion ici faite par le vicaire général ne sera intégrée au projet Allard d'octobre 1944 qu'à partir de 1947, après bien des débats et délibérations en consultes ; le Père Allard tenait à considérer ces deux projets comme des projets distincts, en soulignant clairement qu'il accordait la priorité à la fondation d'un noviciat pour *scolastiques*, et qu'il considérerait l'ouverture de ce dernier comme condition nécessaire pour la fondation, non immédiate, pensait-il, d'un noviciat pour *frères coadjuteurs*.

au sujet de la création de ce Noviciat entre le projet du Père Allard et la suggestion du vicaire général : l'un envisageant la fondation d'un Noviciat pour scolastiques, l'autre invitant à considérer la possibilité d'organiser plutôt un Noviciat jésuite au Congo pour frères coadjuteurs autochtones.

En dépit de cette différence de perspectives, la lettre du vicaire général sur ce point fut néanmoins interprétée par le Père Allard comme un signe d'encouragement à poursuivre la réalisation du projet qu'il venait de soumettre au Père provincial. Aussi, dans sa réponse du 20 octobre 1944, put-il répondre par l'affirmative à la question du vicaire général concernant la création *in loco* d'un Noviciat jésuite au Congo.

Réception du projet à Kisantu

Fort des encouragements reçus du vicaire général, le Père Allard put s'engager plus résolument sur la voie de la réalisation de ses projets et, en particulier, celui visant la fondation d'un Noviciat pour la formation de jésuites autochtones au Congo. Dès lors, il fallait s'employer à obtenir les accords nécessaires des autorités religieuses des deux vicariats concernés. La réaction des autorités religieuses du vicariat apostolique de Kisantu au *projet Allard*, en l'occurrence les Pères Schurmans et Joseph Van Wing, fut fort sympathique. Car, dès le départ, le Père Allard avait tenu à associer Kisantu à ce projet, dans le souci de faire du futur Noviciat une œuvre commune aux deux vicariats apostoliques jésuites, en l'occurrence le Kwango et Kisantu ⁽¹⁴⁾. Et de bonne heure, les supérieurs majeurs de Kisantu offrirent une contribution financière à l'entreprise, et suggérèrent même déjà le nom du Père Charles Dauvin comme futur maître des novices ⁽¹⁵⁾.

Nouvelle réaction romaine au projet de 1944

Ce n'est que le 18 juin 1945 que le Père de Boynes fit connaître au Père Allard sa réaction aux projets soumis à son appréciation par sa lettre du 20 octobre 1944. Dans sa réponse, le vicaire général approuva l'idée de fondation d'un Noviciat pour *frères coadjuteurs S.J.* indigènes, dans l'esprit défini par le Père Allard et sa consulte, de même que celui de fondation du collège d'humanités latines et modernes ⁽¹⁶⁾. Il ne fit cependant aucune mention au projet relatif à la création d'un *Noviciat pour scolastiques*, pourtant contenu dans la même lettre du Père Allard. Il conclut sa lettre en invitant encore le Père Allard à consulter le Père provincial,

⁽¹⁴⁾ F. ALLARD, *Note de mise au point*, 2, ABML, XII M 43,1.

⁽¹⁵⁾ Lettre du Père Allard au Père vicaire général, Mayidi-Kisantu, 6 juin 1945, ABML, XII M 43,1.

⁽¹⁶⁾ Lettre du Père Vicaire Général au Père Allard, Rome, 18 juin 1945, ABML, XII M 43,1. Copie.

à approfondir l'examen de la question dans la Mission même et à éviter toute précipitation dans sa mise en exécution.

Il se félicita au passage de la collaboration envisagée entre les deux vicariats et particulièrement de l'implication du Père Schurmans dans l'élaboration de ces projets. Quoique le vicaire général n'ait pas fait mention dans sa lettre du projet de fondation d'un *Noviciat pour scolastiques*, tel que proposé par le Père Allard, ce dernier poursuivit sans désespérer ses démarches visant l'érection d'un *Noviciat pour scolastiques* de la Compagnie de Jésus au Congo.

Réception du projet au Kwango

Au Kwango, les projets du Père Allard furent notamment examinés à la consulte de Mission tenue à Kikwit, le 30 juin 1945. A cette occasion, la consulte marqua son accord de principe concernant l'érection d'un *Noviciat* de la Compagnie de Jésus au Kwango et envisagea une série de dispositions d'accompagnement notamment concernant le choix du maître des novices et les modalités d'admission.

La réaction de Mgr Henri Van Schingen

Pour sa part, Mgr Henri Van Schingen, vicaire apostolique du Kwango, afficha une attitude d'ouverture critique par rapport au projet de fondation d'un *Noviciat* de la Compagnie de Jésus au Congo : tout en reconnaissant la nécessité de l'érection du *Noviciat* de la Compagnie de Jésus sur le territoire de son vicariat, sur le principe, il déplorait, au plan pratique, le manque de préparation dont souffrait le projet sur le terrain. Aussi, se montrait-il réticent, fustigeant au passage la précipitation avec laquelle le Père Allard et ses principaux « alliés », notamment les Pères Schurmans et Van Wing, voulaient réaliser ce projet. Il ne cessa de recommander une préparation soignée et de retarder la création du *Noviciat* qui, à ces yeux, n'avait aucun caractère urgent.

Cette préparation soignée impliquait la mise à l'étude des aspects les plus variés de la question, allant des arrangements les plus divers avec l'Etat jusqu'à l'organisation interne du futur *Noviciat*.

L'attitude de Mgr Van Schingen explique, du moins en partie, pourquoi il n'accueillit qu'avec réserve et sans enthousiasme particulier les projets du Père Allard et pourquoi il éprouva, en conséquence, de la difficulté à donner sans condition son accord définitif au projet d'érection du *Noviciat* sur son territoire.

Poursuite des préparatifs

Cependant, les réticences de Mgr Van Schingen n'arrêtèrent pas le Père Allard dans ses diverses tractations en vue de la mise à exécution du projet de création du *Noviciat*. Déjà à cette époque, diverses questions préliminaires, notamment celles concernant l'*organisation*, le *choix des animateurs* ainsi que l'*emplacement* le plus propice du futur *Noviciat* étaient en cours d'examen. Il faudra attendre l'arrivée du Père Jules Misson, en mai 1947, pour que Mgr Van Schingen n'accorde finalement, par dépit, son *placet* pour l'érection du *Noviciat* jésuite sur son territoire.

Interruption momentanée des projets et succession mouvementée du Père Allard

Alors que, dans l'ensemble, les accords conclus et le travail préparatoire en cours annonçaient déjà un début imminent du projet envisagé, l'annonce de l'imminence de son remplacement à la tête de la Mission, amena le Père Allard, en septembre 1945, à surseoir à toutes les tractations officielles engagées.

Cette décision fut l'une des causes du retard que connut la matérialisation du projet de fondation du Noviciat jésuite au Congo. Car, dès lors, s'ouvrit la difficile question de la succession du Père Allard comme supérieur régulier du Kwango, qui sera au centre de la correspondance échangée entre Bruxelles, Rome et le Congo, de septembre 1945 jusqu'en mars 1947, et dont le dénouement s'avéra long et laborieux, donnant lieu à de nombreux revirements, causés par les désistements à répétition de tous les candidats en service actif dans la Mission nommés à ce poste.

Ceci obligea le provincial à confirmer le Père Allard dans la pleine jouissance de l'exercice de tous les pouvoirs de sa charge de supérieur régulier, jusqu'à la nomination de son successeur ⁽¹⁷⁾. Ainsi, même lorsque les tractations pour la nomination d'un nouveau supérieur régulier pour le vicariat apostolique du Kwango étaient en cours, la question du Noviciat resta à l'étude et ne fut jamais totalement abandonnée ; elle occupait même une place primordiale dans les projets apostoliques de la Mission dès le second semestre de 1946 et demeura au cœur des préoccupations de divers acteurs du Congo intéressés au projet.

La succession mouvementée du Père Allard révéla avec acuité le problème crucial de la pénurie des *apti ad gubernandum* dont souffrait, à l'époque, la Mission jésuite au Congo.

La Congrégation générale de 1946 et l'élection de Jean-Baptiste Janssens, préposé général

A cause de l'ouverture prochaine de la Congrégation générale *ad electionem*, annoncée pour le 5 septembre 1946, toutes les tractations en vue de la nomination d'un nouveau supérieur régulier pour le Kwango furent suspendues, jusqu'à l'élection du préposé général.

C'est au cours de cette Congrégation générale *ad electionem* convoquée pour le 5 septembre 1946, que le Père Jean-Baptiste Janssens, jusque-là à la tête de la province

⁽¹⁷⁾ Lettre du Père provincial au Père Allard, Godinne, 30 avril 1946, ABML, XII M 43, 1.

belge septentrionale, fut élu préposé général de la Compagnie de Jésus. A bien des égards, l'élection du Père Janssens constituait une chance et un bon positionnement pour garantir les intérêts missionnaires des jésuites du Congo en général et pour la réussite du projet de fondation du premier Noviciat jésuite au Congo, en particulier. C'est de lui, en effet, que vint l'impulsion décisive qui, conjuguée notamment aux efforts du Père Jules Misson, nouveau supérieur régulier, conduisit finalement à l'ouverture effective de ce Noviciat.

La nomination du nouveau Supérieur régulier pour le Kwango

Les difficultés rencontrées pour la nomination d'un Supérieur régulier issu des missionnaires déjà œuvrant au Congo, amenèrent les Supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus à faire appel à un candidat extérieur à la Mission, le Père Jules Misson qui fut nommé nouveau Supérieur régulier pour le Kwango, en mars 1947. Ce dernier était un ancien vice-provincial (1929-1935), et ancien visiteur canonique de la *Mission du Kwango* entre novembre 1930 et janvier 1931. Au moment de sa nomination, il était recteur du Collège Saint Michel à Bruxelles.

L'impulsion décisive

Aussitôt arrivé au Congo en mai 1947, le Père Misson relança les tractations en vue de la fondation du premier Noviciat jésuite au Congo. La nomination du Père Misson fut accueillie avec grande joie et soulagement tant en Belgique que dans la Mission.

Lorsque le Père Misson arriva dans la Mission, en 1947, le principal obstacle qui se dressait sur le chemin menant à la fondation du Noviciat tenait à la position d'*ouverture critique* affichée par Mgr Van Schingen, vicaire apostolique du Kwango, qui s'était toujours refusé d'octroyer le *nihil obstat* nécessaire à l'érection du Noviciat de la Compagnie de Jésus sur son territoire.

Surmonter l'« obstacle » Van Schingen

Pour surmonter cet obstacle, déjà en janvier 1947, écrivant au Père Allard, le préposé général Janssens soulignait l'urgence de la création du Noviciat et pressait son correspondant d'obtenir l'approbation écrite de Mgr Van Schingen, nécessaire pour l'octroi du *beneplacitum* tant de la Sacrée Congrégation de la Propagande que de la Congrégation pour les Religieux. Mais, en ce moment-là l'état de santé du Père Allard était déjà défaillant et sur ordre de ses médecins, il fut évacué de toute urgence sur Léopoldville en février 1947 et, de là, il regagna la Belgique pour ne plus jamais revenir au Congo, jusqu'à sa mort survenue à Louvain, le 26 mars 1947.

Ces circonstances expliquent pourquoi le Père Allard n'eût pas le temps de faire cette démarche pour obtenir le consentement écrit de Mgr Van Schingen, et ne put, par conséquent, renseigner le préposé général à ce sujet.

Voilà pourquoi, il appartenait désormais à son successeur, le Père Misson, de poursuivre et de parachever les démarches nécessaires auprès du vicaire apostolique, considéré à tort ou à raison comme l'un des derniers obstacles sur la route vers la création du Noviciat.

A cette fin, par une lettre du 15 avril 1947 adressée au Père Misson, encore en Belgique, le préposé général pria son correspondant de bien vouloir reprendre à son compte les démarches auprès de Mgr Van Schingen afin d'obtenir son accord écrit concernant l'érection du futur Noviciat sur le territoire de son vicariat. Il y exprima, sur un ton qui frisait un peu l'impatience, la nécessité, le cas échéant, de passer outre les petites difficultés sur le chemin et de trancher sans attendre.

La levée de l'obstacle

De la Belgique où il se trouvait encore, le Père Misson écrivit à Mgr Van Schingen dans le sens suggéré par le préposé général. En date du 11 mai 1947, faisant écho à cette lettre du Père Misson, Mgr Van Schingen, sans attendre l'arrivée de ce dernier, s'empessa d'adresser au préposé général une longue lettre pour donner son accord de principe à l'érection du Noviciat, tout en réitérant le point de vue qu'il n'avait cessé de soutenir depuis le début : tout en reconnaissant l'importance du Noviciat jésuite sur le sol de son vicariat, il soulignait les nombreux préalables, indispensables à son avis, à la réalisation de cette œuvre ⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁸⁾ Lettre de Mgr Van Schingen au préposé Général, Kinzambi, 11 mai 1947, ABML, XII M 43, 1.

Le lendemain, Mgr Van Schingen écrivit au Père provincial en lui réservant copie de cette lettre, non sans avoir exprimé, une fois de plus, ses réserves et ses inquiétudes quant au manque de préparation sur place pour accueillir la fondation envisagée. L'accord arraché à Mgr Van Schingen brisait ainsi l'un des obstacles persistant à l'érection du futur Noviciat.

Aussi, au reçu de la lettre de Mgr Van Schingen, le préposé général se hâta-t-il d'écrire au Père Misson, en date du 7 juin 1947, pour l'informer de la permission écrite accordée par Mgr Van Schingen d'ouvrir un Noviciat de la Compagnie de Jésus dans son vicariat.

Il poursuivit sa lettre en pressant le Père Misson de se mettre en contact avec le Père Schurmans afin de trouver un accord sur les principaux points concernant le futur Noviciat, non sans lui avoir fait part de quelques suggestions pratiques à ce sujet. Et il termina sa lettre en invitant le Père Misson à prendre « sans tarder les informations ordinaires pour le choix de votre maître des novices » et à envoyer de bonne heure le détail concernant le projet visant la fondation de Noviciat.

Le questionnaire du 21 juin 1947

A la suite du retour de Mgr Van Schingen en Belgique en mars 1947 pour raisons de santé et de son absence prolongée jusqu'en juillet 1949, le Père Misson, supérieur régulier, assumait aussi les fonctions de vicaire délégué jusqu'à la nomination de Mgr Joseph Guffens, le 14 juillet 1949, comme coadjuteur avec droit de succession de Mgr Van Schingen. A ce double titre, il avait les coudées franches et pouvait mieux conjuguer ses efforts à ceux du préposé général pour faire aboutir le projet de fondation du Noviciat.

C'est sans doute à la suite de la lettre du préposé général du 7 juin 1947, que le Père Misson conçut, en date du 21 juin 1947, un important questionnaire adressé à titre « *personnel et strictement confidentiel* » aux consultants de la Mission, à ceux du vicariat du Kwango ainsi qu'à certains missionnaires « *très anciens* » présents au Congo ou déjà rentrés en Europe, afin de préparer l'étude en consultation de la question de la fondation du Noviciat jésuite au Kwango.

Dans la lettre accompagnant ce questionnaire, le Père Misson tint à souligner l'importance capitale de la consultation qu'il entreprenait et combien le projet de fondation du Noviciat était suivi avec un intérêt particulier par le préposé Général, qui avait hâte de le voir se réaliser. Aussi invita-t-il ses correspondants à réfléchir mûrement sur les questions qu'il soumettait à leur réflexion et à lui exposer sans complaisance leurs avis et considérations. En conclusion de sa lettre, le Père Misson adressait un appel pressant à tous les missionnaires consultés pour que, vu l'importance et le caractère urgent du dossier sous examen, ils fassent diligence et lui répondent dans les meilleurs délais ⁽¹⁹⁾.

Le questionnaire envoyé par le Père Misson poursuivait un double but : recueillir quelques indications précieuses et obtenir plus de bienveillance pour l'initiative dont la réalisation venait de lui être confiée. Il comprenait sept rubriques : le choix du Père Maître des novices, l'emplacement adapté du futur Noviciat, les plans de bâtiments, le régime de communauté à envisager, les *expériences* des novices, le traitement à réserver aux novices scolastiques et aux novices coadjuteurs, et le nombre de novices à admettre.

A la même date, le Père Misson écrivit également au préposé Général. Par sa lettre du 6 juillet 1947, ce dernier se félicita des démarches entreprises par le Père Misson en vue de relancer résolument le projet du Noviciat ⁽²⁰⁾.

⁽¹⁹⁾ Lettre-circulaire du Père Misson, Kinzambi, 21 juin 1947, ABML, XII M43, 1.

⁽²⁰⁾ Lettre du préposé Général au Père Misson, Rome, 6 juillet 1947, AACE, Djuma Noviciat, 2212110.

Les consultations engagées par le Père Misson allèrent relativement vite et elles menées « *sagement et consciencieusement* ». Les réponses reçues à ces consultations furent exposées et examinées « *une à une, tombant d'accord sur la solution à chaque coup* », au cours de la consulte mixte de la Mission et du vicariat, tenue à Kinzambi, le 22 juillet 1947 sous la présidence du Père Misson. Qu'en résulta-t-il ?

Le résultat de cet examen fit l'objet d'une longue lettre que le Père Misson adressa au Père provincial au lendemain même de la consulte ; on peut en dégager les rubriques suivantes : les plans de construction, le régime communautaire, l'admission de novices et de leurs « *expérimentés* », les lieux d'implantation du Noviciat : Kinzambi et Kiniati. Le choix de lieu devait répondre à certains critères ⁽²¹⁾.

(21) Lettre du Père Misson au Père Provincial, Kinzambi, 22 juin 1947, ABML, XII M43, 1

Mais lorsque la question de l'emplacement du futur Noviciat fut examinée en consulte, le choix du site de Kinzambi fut écarté, notamment à cause de sa proximité avec le petit de Kinzambi, tandis que le site de *Kiniati* ne faisait plus l'unanimité parmi les consultants, à cause de l'avis négatif émis par le Père Joseph Greggio, pressenti alors pour s'occuper des travaux de construction.

C'est dans ces circonstances que le Père Misson proposa d'établir le futur Noviciat à Djuma « *sur l'emplacement qui fut réservé jadis pour le séminaire* » ⁽²²⁾, et la consulte y souscrivit, alors qu'aucune des personnes consultées lors de l'enquête n'avait indiqué le nom de Djuma comme lieu d'implantation du futur Noviciat.

(22) Lettre du père Misson au Père Provincial, Kinzambi, 23 juillet 1947, ABML, XII M43, 1.

D'après le Père Misson, le *site de Djuma* présentait des avantages certains : sa proximité de la mission centrale du même nom et de l'hôpital, soit à 2 kilomètres et demi de distance. De ce fait, il offrait des garanties de santé pour tous et d'expérimentés pour les novices.

La désignation du maître des novices et des autres formateurs

La veille de l'ouverture du Noviciat, la question qui retint le plus d'attention fut, sans conteste, celle relative à la désignation du Père maître des novices. Au terme d'échanges et avis, parfois très divergents, c'est le Père Charles Dauvin qui fut nommé Maître des novices ; on l'en informa vraisemblablement en janvier 1948. Toutefois, le choix du Père Dauvin présentait une difficulté, car l'intéressé était déjà pressenti comme évêque coadjuteur de Mgr Van Schingen ⁽²³⁾.

(23) Lettre du Père provincial au Père Misson, Bruxelles, 6 octobre 1947.

Après la nomination du Père Dauvin, les autres membres nommés de la première équipe permanente des formateurs au Noviciat de Djuma furent le Père Robert Mols, Socius du Maître des novices ainsi que le Frère Victor Fouss, *manuducteur*.

L'ouverture du Noviciat

A son ouverture, le 21 octobre 1948, le Noviciat de Djuma comptait officiellement quatre novices scolastiques congolais : deux provenaient du vicariat apostolique du Kwango, à savoir *Octave Kapita* et *Cyrille Mununu*, et les deux autres étaient ressortissants du vicariat apostolique de Kisantu, en l'occurrence *François Baziota* et *Joseph Lutumba*.

Les novices congolais

Des quatre novices scolastiques congolais, trois, amenés le 21 octobre 1948 par le Père Misson depuis Kinzambi et Yasa, commencèrent effectivement leur Noviciat le 22 octobre 1948 ; ce sont *François Baziota*, *Cyrille Mununu* et *Octave Kapita*. Quant à *Joseph Lutumba*, pourtant supposé parti de Mayidi depuis le 13 octobre, il n'arriva à Djuma que trois jours plus tard, le 24 octobre, en compagnie du Frère Mols, en provenance de Yasa.

Par ailleurs, depuis septembre 1948, un postulant *frère coadjuteur*, en la personne de *Stanislas Ngoso*, séjournait déjà à Djuma. Mais il finit par renoncer à sa vocation le jour même de l'ouverture du Noviciat, au terme de l'*octiduum* sous la direction Père Dauvin.

Les novices belges de seconde année

Les quatre premiers novices congolais furent encadrés par deux novices belges de seconde année. En effet, depuis 1945 déjà, Mgr Van Schingen avait souligné la nécessité d'envoyer de Belgique, le moment venu, deux novices de seconde année pour encadrer ceux de première année ⁽²⁴⁾. L'idée fut reprise par le Père Misson, en août 1947 ⁽²⁵⁾. Au terme de tractations serrées engagées entre les deux provinces belges de la Compagnie de Jésus, elle aboutit à l'envoi de deux novices de seconde, mais tous issus du Noviciat d'Arlon : René Andrianne et Roger Guyaut. Ils arrivèrent à Kinshasa le 17 octobre 1948, en compagnie du Père provincial, Eugène Thibaut, à bord d'un régulier de la compagnie *Sabena*. C'est le 20 octobre qu'ils arrivèrent à Djuma, par camion, en provenance de Kikwit ; ils passèrent la nuit à la mission.

⁽²⁴⁾ Lettre de Mgr Van Schingen au Père Provincial, Kinzambi, 30 septembre 1945, ABML, XII M 43, 1 ; AACE, Djuma Noviciat 2212110.

⁽²⁵⁾ Lettre du Père Misson au Père Provincial, Kinzambi, 13 août 1947, ABML, XII M 43,1.

Ainsi, le Noviciat comptait désormais quatre novices scolastiques congolais de première année et deux novices scolastiques belges de seconde année. Ce Noviciat, inauguré en l'année de la commémoration du cent trente quatrième anniversaire de la restauration de la Compagnie de Jésus et baptisé *Saint Jean de Britto*, était le soixante-dixième Noviciat de la Compagnie de Jésus au monde.

Epilogue et regard prospectif

Commencé en octobre 1948, le Noviciat *Saint Jean de Britto* resta sur le site de Djuma jusqu'en 1966. En effet, c'est à Pâques 1966 que le Père Victor Mertens, alors provincial, prit la décision de transférer le Noviciat à Cyangugu, au Rwanda, à l'endroit qui abritait la maison de campagne de la communauté jésuite du collège Notre-Dame de la Victoire de Bukavu. Le Noviciat fut, ici, placé sous la protection de Marie *Notre-Dame de la Route*.

Plusieurs raisons, anciennes et nouvelles, avaient conduit à cette prise de décision, dont : l'isolement de plus en plus décrié de Djuma ; les rigueurs climatiques du site ; la crise de recrutement des années 60 du côté congolais en général et des anciens vicariats jésuites du Kwango et de Kisantu, en particulier ; l'importance numérique nettement marquée de vocations orientales en général et rwandaises en particulier ainsi que la nécessité subséquente d'une implantation jésuite au Rwanda ; une politique décentralisatrice des implantations apostoliques de la province soucieuse d'éviter leur concentration à l'Ouest, le besoin de plus en plus ressenti d'« *avoir une ouverture humaine, intellectuelle, apostolique et spirituelle plus grande* »⁽²⁶⁾.

(26) Cf. Lettre du Père Mertens à Mgr Bigirumwami, Bruxelles, 15 juin 1966, AACE 2.10. Noviciat Cyangugu.

Jusqu'à la date de son transfert à Cyangugu, le Noviciat de Djuma avait, en dix-huit ans d'existence, accueilli dix-huit promotions de novices, représentant un chiffre global de quatre-vingt cinq novices scolastiques et cent-huit novices frères coadjuteurs.

Sur les quatre-vingt cinq novices scolastiques, on compte quatre-vingt un congolais et/ou africains, et quatre belges, dont les deux novices de seconde année venus d'Arlon en 1948 et deux autres, *Henri de la Kethulle* et *Jacob Duhoux*, venus également d'Arlon pour faire leur seconde année canonique de Noviciat à Djuma, en septembre 1955.

Les novices scolastiques africains n'appartenant pas à la future province d'Afrique Centrale de la Compagnie de Jésus étaient essentiellement camerounais.

C'est le 22 octobre 1950 que les novices *Octave Kapita*, *Cyrille Mununu* et *Joseph Lutumba*, les trois survivants de la première promotion, émirent leurs premiers vœux de religion. Aussitôt après, ils commencèrent le juvénat que l'on avait ouvert cette année là au Noviciat même. Au terme de deux ans de juvénat, ces trois scolastiques furent envoyés en régence, avant d'aller compléter à Kimwenza, en 1954, la formation philosophique dont ils avaient déjà bénéficié à Mayidi avant d'entrer au Noviciat.

En 1954, deux novices de la seconde promotion ⁽²⁷⁾, *Edouard Matadi* et *Albert Kingimba* firent leur régence à Kinzambi, après deux ans de juvénat à Djuma ; tandis que le troisième, *Martin Ekwa*, alla rejoindre *Octave Kapita* et *Cyrille Mununu* au collège de Kiniati pour la régence.

Le « quartet » – *Kapita*, *Mununu*, *Ekwa* et *Matadi* – débuta la théologie en 1955, à Eegenhoven, en Belgique ; tous les quatre furent ordonnés prêtres le 6 août 1958, en l'église du collège saint Michel, à Bruxelles. ■

⁽²⁷⁾ La seconde promotion comptait quatre novices scolastiques : *Edouard Matadi*, *Albert Kingimba*, *Martin Ekwa* et *François Mungwa*. Ce dernier quitta la Compagnie de Jésus en deuxième année de noviciat.